



LA DOUANE SAISIT 10,6 TONNES DE TABAC POUR PIPE À EAU FABRIQUÉ ILLÉGALEMENT

Aujourd'hui, lors de descentes dans des entrepôts de Dilbeek, Forest et Lierde, le service des Enquêtes de la Douane a saisi 10,6 tonnes de tabac pour pipe à eau fabriqué illégalement et 8,5 tonnes de tabac coupé ainsi que de nombreuses matières premières.

À Dilbeek, une fabrique illégale de tabac pour pipes à eau a été démantelée. 6,6 tonnes de shisha et 6,8 tonnes de tabac coupé ont été saisis. En outre, plusieurs pots de mélange, plusieurs récipients de glycérine, des emballages vides de la marque Al Fakher avec des inscriptions allemandes et une machine à couper le tabac ont été trouvés.

À Forest, 3 tonnes de shisha ont été saisies en plus des produits nécessaires à la production illégale de tabac pour pipe à eau, tels que la mélasse, les arômes et les emballages de la marque Al Fakher. Il y avait aussi un petit bol à mélanger et des machines pour couper et sécher le tabac.

À Lierde, 1 tonne de shiha et des stocks de matières premières pour l'usine illégale ont été confisqués, dont 1,7 tonne de tabac coupé, 11 conteneurs de glycérine et 1,1 tonne de sucre.

Les droits éludés pour le tabac pour pipe à eau et le tabac coupé s'élèvent à un total de 3,25 millions d'euros.

Dans le cadre de cette enquête, 5 personnes ont été privées de leur liberté

En Belgique, un petit site de production illégale de tabac pour pipe à eau a été découvert en 2018. A cette occasion, 290 kg de tabac pour pipe à eau, 80 kg de tabac finement haché et diverses machines ont été saisis.

En 2018, 16 sites de production illégale de tabac pour pipe à eau ont été démantelés au niveau européen en Allemagne, aux Pays-Bas, en Belgique, en Suède et en France.

En 2019, 8 sites illégaux de production de tabac pour pipe à eau répartis entre l'Allemagne, les Pays-Bas, la Suède et l'Italie ont été démantelés dans l'Union européenne.